

1^{er} CHALLENGE RIPOSTE VINCENNES 2026

Centre sportif Isabelle Autissier
51 rue Angélique DeFrance
94300 Vincennes

Vincennes, le mercredi 16 septembre 2026



www.escrime-vincennes.fr

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Cher Maître,

Le Cercle d'escrime de Vincennes vous invite au 1^{er} Challenge Riposte, organisé le dimanche 11 octobre 2026, toutes catégories.



1^{er} CHALLENGE RIPOSTE VINCENNES 2026

RÈGLEMENT DU CHALLENGE RIPOSTE

ARTICLE 1

Le Cercle d'escrime de Vincennes organise une épreuve individuelle amicale de sabre, ouverte à toutes les licenciées dans le cadre de Solution Riposte.

Deux catégories seront représentées :

- Catégorie 1 : cibles habituelles au sabre.
- Catégorie 2 : cibles limitées à la tête et à la figure.

Dans les deux catégories, les participantes utiliseront un sabre métallique et une tenue réglementaire conforme aux normes FFE : masque, gant, bustier, sous-cuirasse 800N, veste, pantalon et chaussettes.

ARTICLE 2

L'épreuve se déroulera conformément aux règlements FFE en vigueur.

ARTICLE 3

Les trois premières du classement, ainsi que la première Vincennoise, recevront une coupe. Un T-shirt du Challenge sera remis à chaque participante.

ARTICLE 4

La formule de l'épreuve comprendra un ou plusieurs tours de poules réunissant l'ensemble des participantes, selon leur nombre. Le classement se fera aux points :

1 : 35 points	5 : 23 points	9 : 16 points	13 : 8 points	17 : 5 points	21 : 3 points
2 : 30 points	6 : 22 points	10 : 14 points	14 : 7 points	18 : 5 points	22 : 3 points
3 : 27 points	7 : 20 points	11 : 12 points	15 : 6 points	19 : 3 points	23 : 3 points
4 : 25 points	8 : 18 points	12 : 10 points	16 : 5 points	20 : 3 points	24 : 3 points

L'organisation se réserve le droit d'adapter les formules si nécessaire, afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 5

Dans le cadre amical du Challenge, les assauts seront principalement auto-arbitrés. Toute personne diplômée en arbitrage sabre, au niveau départemental au minimum, pourra apporter son concours.

1^{er} CHALLENGE RIPOSTE VINCENNES 2026

ARTICLE 6

Les pré-inscriptions s'effectuent en ligne sur le site du CEV (www.escrime-vincennes.fr). Elles permettront uniquement d'anticiper l'accueil et l'organisation en fonction du nombre estimé de participantes.

- Les inscriptions se feront sur place, le jour même, à partir de 10h30. Aucun droit d'engagement ne sera demandé.
- Scratch : 11h15.
- Début des épreuves : 11h30.
- Pause restauration : 13h30 – 14h30.

ARTICLE 7

Le Cercle d'Escrime de Vincennes pourra prendre des photos ou filmer certains moments de l'événement. Sauf opposition explicite, les participantes autorisent la diffusion de leur image par le Cercle d'Escrime de Vincennes.

ARTICLE 8

Les participantes sont invitées à respecter les règles d'accès au gymnase ainsi que les consignes de circulation à l'intérieur de l'établissement.

ARTICLE 9

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte pouvant survenir aux participantes et aux spectateurs. La tenue des participantes doit être réglementaire et conforme aux normes en vigueur : sabre, masque, gant, bustier, sous-cuirasse 800 newtons, veste, pantalon et chaussettes.

ARTICLE 10

Un buffet sera organisé grâce aux contributions de chacune et chacun. Les participantes et accompagnateurs sont invités à apporter de quoi partager un moment convivial : plat préparé, dessert ou boisson.

ARTICLE 11

Toute inscription implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.